



DECLARATION CGT BILAN SOCIAL et EGALITE PROFESSIONNELLE 2024 SLS BIDOS

Grâce à ce bilan social, nous allons pouvoir faire un point détaillé de la mise en place de la nouvelle convention collective sur Bidos mais aussi parler de l'après COVID et des orientations de la direction SLS pour Bidos.

L'emploi :

Nous pouvons encore une fois constater que Bidos ne profite pas de la reprise d'activité.

1. Evolution des effectifs sur Bidos depuis 2019 : 0% alors qu'un site comme Querétaro affiche +20% et Molsheim +7%.

2. Concernant la mixité dans les CSP encore une fois nous dénonçons l'absence de femme dans la CSP Agents de maîtrise. Nous exigeons que la commission égalité professionnelle regarde cette situation sur l'ensemble des postes « d'encadrements » et fasse un focus sur la cotation des postes suivant le genre.

3. L'évolution entre productif et improductif des contrats CDI SLS nous interroge : 2022 à 2024 +58 I/ +31P alors que chez nos collègues de Molsheim la tendance est différente : +44I/+77P.

Nous notons également que le budget SLS Bidos concernant les entreprises de travail temporaire a fortement augmenté

PM : en 2022 : 2 210 143€ contre 5 290 463€ en 2024.

Au vu de ces chiffres et de l'augmentation de la charge, pour la CGT il est clair que la volonté de notre direction est d'abuser de l'utilisation des travailleurs précaires sur ces emplois productifs (montage et fabrication).

Nous dénonçons l'objectif de notre direction sur la prévision ETP de Bidos de 825. La CGT revendique aux vues de la situation une évolution à 900 ETP en fin d'année avec un plan d'embauche ambitieux et notamment la transformation des contrats précaire en CDI SLS mais aussi la garantie d'un emploi SLS à tous nos apprentis en fin de cursus.

On peut remarquer la différence entre la durée moyenne des contrats de travail de ces travailleurs précaires : Molsheim 16 jours et à Bidos 195 jours.

On attend toujours et depuis 3 ans une réponse de notre direction pour comprendre la différence entre une charge dite « pérenne » et une charge dite « surcroît d'activité » !!!

4. On retiendra également les difficultés récurrentes ou plutôt objectifs évoqués par notre direction ne sont pas atteints sur :

1/ La féminisation des ateliers de production hors montage. La CGT espère que les mentalités vont évoluer un jour et que la direction saura transformer les contrats précaires des femmes actuellement présentes en contrat CDI SLS.

2/ Féminisation des postes « agent de maîtrise », toujours à zéro en 2024...

Rémunération :

1. Comme chaque année le bilan social ne nous permet pas d'entrer dans le détail des situations problématiques que vivent certains salariés. Il est donc urgent que la direction et les OS partagent sur un outil permettant la suppression de toutes discriminations sur notre site. La CGT propose de donner un mandat à la commission égalité professionnelle pour travailler sur cet outil avec les problématiques de cette NCC qui ne reconnaît pas la notion d'ancienneté des salariés.

2. Nous alertons notre direction sur l'évolution de l'écart entre la moyenne des rémunérations les plus hautes et la moyenne des plus basses. Nous soulignons une explosion du montant global des 10 rémunérations les plus élevées, dont aucunes femmes ne fait partie. Nous ne savons toujours pas la grandeur du gouffre entre hommes et femmes sur ce niveau de rémunération !!!

3. Nous demandons une nouvelle fois un éclairage de la commission égalité professionnelle sur la dégradation de l'évolution de la CSP employés.

Conditions de travail :

1. La CGT constate l'évolution positive concernant les salariés à temps partiel cependant nous dénonçons l'accord OATT notamment sur l'attribution des deux ponts payés, nous espérons que l'accord compétitivité viendra corriger cette inégalité.

2. La CGT déplore le manque d'investissement humain et matériel qui oblige notre direction au recours toujours plus élevé du travail de nuit. Nous exigeons un changement de stratégie afin de préserver la santé des salariés et la création d'emploi sur notre site.

3. Aux vues des derniers événements notamment au service IPP, nous déplorons la diminution du nombre de prélèvements et d'analyse de produits toxiques et mesures. Nous demandons également à la direction de renseigner les indicateurs 431 et 433 et nous faire parvenir le décret n°76-404 du 10 mai 1976.

En conclusion, nous exigeons de notre direction qu'elle engage des travaux afin de transformer les contrats précaires en CDI SLS, qu'elle partage avec les OS des règles sur l'exploitation des travailleurs précaires afin de ne plus nous retrouver dans la situation d'aujourd'hui.

Nous exigeons également comme en 2024 que la commission égalité professionnelle travaille sur un outil informatique afin de prévenir d'un risque de discrimination lors de l'ensemble de la carrière professionnelle (de l'embauche jusqu'au départ de l'entreprise). Nous demandons une enquête sur l'objectif de féminisation des ateliers et d'intégration de salariés porteurs de handicaps.

Et enfin, nous déplorons que les demandes de la CGT lors de la consultation de 2024 n'aient pas été prises en compte. Rappel : « Nous exigeons le renforcement de la CSSCT afin de lui redonner plus de moyens d'agir. Nous demandons une enquête sur le fonctionnement de la SSE. »

LA SITUATION IPP 2025 AURAIT ELLE PU ETRE EVITEE ?????

Pour la CGT, à la vue de tous ces points nous donnerons **un avis défavorable** à ce bilan social et au rapport sur l'égalité professionnelle.



La 4^{ème} usine Safran se fera... En France !!!

Ça y est ! Après des jours, des mois, des années d'attente pour connaître l'implantation de la nouvelle usine de freins carbone, Safran annonce qu'elle verra le jour en France, au sein du parc industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA), dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Comme vous le savez tous, la CGT Messier, pleinement investie sur ce sujet depuis 2014, portait ce projet dans l'objectif de soutenir l'industrialisation du pays. Pour aller à l'encontre des « excuses » de nos dirigeants qui souhaitaient se tourner vers l'étranger sous prétexte du coût de l'énergie en France, la CGT Messier avait proposé de relancer le projet sur le site de Lacq après le flop de Feyzin. « Malheureusement » pour nous et pour le bassin, ce site n'a donc pas été retenu malgré toutes nos interventions pour promouvoir ses atouts (gaz naturel non soufré, contrairement à ce que la direction laisse encore entendre, électricité à un prix compétitif, proximité de Toray pour la fibre de carbone, etc.).

Même si nous restons persuadés que ce site aurait été un excellent atout pour SLS en raison de sa localisation et de ses avantages, la CGT a tout de même obtenu des avancées sur le prix de l'énergie et veillé à ce que l'usine soit bien implantée sur un site français... Ce qui constitue tout de même une très belle victoire pour nous !

Une victoire... oui ! Mais restons vigilants pour le futur.

Cette nouvelle usine, moderne et quasiment entièrement automatisée, devrait voir le jour d'ici 2030 et employer environ 200 salariés. Située à proximité de Villeurbanne, où se trouve notre première usine de freins carbone, la CGT restera vigilante afin que SLS ne délaisse pas ce site et continue d'y investir. Il serait en effet dommage que dans le futur, notre site historique subisse les frais de la compétitivité effrénée et de la rationalisation des frais de fonctionnement des deux sites ...

La CGT militera toujours pour la ré industrialisation sur le sol français.

Une victoire en appelant d'autres ? Comptez sur nous pour soutenir et porter ces projets !!!